

« Une volonté de dialogue et de concertation »
Quimper (29)

Maire : Bernard Poignant
Primé : Dominique Boé - Maire adjoint

Idée

La démocratie locale, basée sur l'élection, tous les 6 ans, d'un conseil municipal auquel est délégué la gestion de la commune, ne doit pas exclure la concertation et le dialogue permanents avec la population.

Objectif

Permettre à tous les quimpérois de s'intéresser et de participer à la gestion locale. Les aider dans leurs contacts ou leurs conflits avec l'administration de leur ville.

Démarche

Depuis 1996, la municipalité a mis en place un dispositif complet qui vise à donner à chaque habitant les informations nécessaires pour exercer pleinement sa responsabilité de citoyen.

Un adjoint a été délégué « au développement de la citoyenneté et de la démocratie locale », et un médiateur municipal nommé en 97.

Contenu

Dialogue direct avec les élus par « Allô le maire », commissions municipales d'usagers (créées dès mars 96), conseils de quartier, « idées quartier » (qui permettent la prise en compte budgétaire des demandes de quartier), « idées cité » (consultation sur les projets d'urbanisme), médiateur municipal, point info-cité (depuis 97, salle où les documents administratifs sont à la disposition des citoyens).

Moyens

Local mis à disposition du médiateur. Enveloppe budgétaire prévue pour régler les problèmes révélés lors des réunions idées-quartier. Communication dans le magazine municipal.

Bilan

En 97, plus de 50 personnes ont été reçues par le médiateur. 14 réunions de quartier ont déplacé 900 personnes qui ont apporté 200 remarques ou propositions. Plus de 100 idées ont été exprimées sur le projet d'urbanisme.

En projet un réseau « jeune citoyen » pour instaurer un dialogue permanent avec les jeunes.

Commentaire du jury

Une réelle volonté de dialogue et de transparence, qui se traduit par des réalisations concrètes de démocratie locale.